

AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE

1. Maître d'ouvrage

Commune de Meursac

12 Rue des Ecoles

17 120 MEURSAC

Tel : 05.46.91.66.73

Mail : mairie@meursac.fr

2. Procédure de passation

Conformément à l'article R. 2123-1, 1° du Code de la commande publique, le marché est passé par procédure adaptée restreinte (inférieur au seuil des procédures formalisées).

Seuls les candidats sélectionnés après examen des candidatures seront invités à présenter une offre.

3. Objet du marché

Mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un bâtiment épicerie à MEURSAC (17120).

Le projet concerne la réhabilitation d'un bâtiment communal de 145 m² en vue d'y installer une épicerie.

4. Missions confiées

- Diagnostic (DIA),
- Avant-projet sommaire (APS),
- Avant-projet définitif (APD),
- Etudes de projet (PRO),
- Assistance pour la passation des contrats de travaux (ACT),
- Etudes d'exécution (EXE1 : plans +DQE),
- Examen de conformité-visa (VISA),
- Direction de l'exécution du contrat de travaux (DET),
- Assistance lors des opérations de réception (AOR),
- Mission complémentaire - Permis de construire (PC),

5. Compétence souhaitées :

Architecte ayant déjà réalisé des projets de réhabilitation de patrimoine traditionnel

saintongeais : si le candidat répond en groupement, le mandataire de l'équipe sera obligatoirement l'architecte

- Structure

- VRD

- Fluide/Thermique

- Economiste

6. Retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique via le site internet :
<http://www.marches-securises.fr>

En cas de difficulté le candidat est invité à se rapprocher de la mairie au [05.46.91.66.73](tel:0546916673) ou par mail à mairie@meursac.fr

7 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats

Cf. Règlement d'appel public à candidatures (RAPC)

8. Lieu où les offres doivent être transmises

Conformément aux articles R.2132-7 et R.2132-8 du Code de la commande publique, les candidats devront obligatoirement transmettre leurs propositions de manière électronique sur la plateforme <http://www.marches-securises.fr>

9. Critères d'attribution :

1. Adéquation des références fournies par le mandataire par rapport à l'objet et à l'importance du projet (60 %)
2. Appréciation des moyens humains et des compétences de l'équipe (qualifications) (20 %)
3. Références de l'équipe au regard de la complexité, de la spécificité du projet et de la mission à réaliser (20 %)

10. Date limite des candidatures

Lundi 05 janvier 2026 17h00

11. Renseignements administratifs et techniques

SEMDAS

85 Boulevard de la République
17076 LA ROCHELLE Cédex 9
semdas@semdas.fr

12. Date d'envoi à la publication

Vendredi 12 décembre 2025